



La municipalité vous souhaite de
joyeuses fêtes de fin d'année et invite tous les
Pencranais à participer aux vœux du Maire,
samedi 6 janvier, à 11h, à l'Arvest.



Ce sera l'occasion de rencontrer les élus, les agents municipaux, les représentants
des associations, les chefs d'entreprises...

Retrouvez toutes les informations utiles sur
notre site internet www.pencran.fr

Permanences des élus en mairie

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guyllaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15
et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Samedi : 9h-12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement : 06 11 74 64 98

Urgence Eau potable : 06 35 41 04 83

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **décembre 2001** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 26/10/2017. 
Nitrates (NO3) : 20 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **26 décembre 2017**

Urbanisme

Certificats d'urbanisme opérationnel :

M. MARC, 2 route de Kerloïis, division foncière ;

M. GUEGUEN, route de Kerloïis, construction d'une maison individuelle.

Accord avec prescriptions / non-opposition à des déclarations préalables de travaux :

Mme BOSSARD, 16 Kernevez, construction d'un abri de jardin ;

M. PLOUGUERNE, 1 Chemin du Petit Bois, extension de l'habitation ;

Mme QUERE, 12 rue des Bruyères, installation d'un abri de jardin et d'une clôture ;

M. TOURBOT, Poul-Ran, isolation par l'extérieur de l'habitation.

Permis de construire :

M. APPERE et Mme LANSON, 16 rue des Amaryllis, construction maison individuelle ;

M. TREBAUL et Mme CARRE, 1 rue des Amaryllis, construction maison individuelle.

Permis d'aménager :

SARL FAVIMMO, création d'un lotissement de 8 lots destinés à la construction de maisons individuelles, rue du Clos des Serres.

La mairie sera exceptionnellement fermée le mardi 2 janvier 2018

Un nom pour l'école communale de Pencran

L'école de Pencran est en pleine mutation : rénovation, extension. C'est le moment idéal pour lui donner un nom.

Comme pour l'Arvest, la municipalité souhaite solliciter les Pencranais, petits et grands, pour trouver ce nom. Qu'il s'agisse d'un nom de personnalité (école "Marie Curie" à Landerneau) ou non (école publique "la Fleur bleue" au Tréhou), toutes les suggestions sont les bienvenues. Vous pouvez proposer plusieurs noms accompagnés ou non d'une explication.

Le choix final sera arrêté par un vote en conseil municipal.

Vous pouvez d'ores et déjà transmettre vos suggestions sur papier libre (à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie), ou sur le site internet de la commune **jusqu'au dimanche 14 janvier 2018**.

Merci d'avance pour vos propositions.



Dates à retenir :

- Ven. 15/12 : Pencran Patrimoine, assemblée générale, salle Argoat, à 18h30
- Jeu. 21/12 : APE, goûter de Noël, salles de classe
- Sam. 06/01 : Vœux du Maire, à l'Arvest, à 11h

LA MAIRIE COMMUNIQUE



Inscription sur la liste électorale

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour demander votre inscription sur la liste électorale. Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Raccordement à l'assainissement collectif

RAPPEL : Les habitations des quartiers de Coat Gueguen et Kerhamon sont raccordables au réseau d'assainissement collectif intercommunal depuis septembre 2016. Les usagers concernés doivent impérativement raccorder leur habitation sur le branchement neuf avant le 28/09/2018. Passé ce délai de 2 ans, les frais de branchement seront majorés.

Le service assainissement est une compétence de la Communauté de communes (CCPLD) depuis 2013. Pour toute information complémentaire à ce sujet, contactez le SPAC (Service Public d'Assainissement Collectif) : 02 98 85 49 66 ou spac.cc@ccpld.bzh

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas s'est lancée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui, début 2020, couvrira l'ensemble des 22 communes du territoire et dotera la Communauté d'un document d'urbanisme unique.

Le PLUi, une fois entré en vigueur, se substituera ainsi aux documents d'urbanisme existants à l'échelle communale (plan local d'urbanisme, plan d'occupation des sols, carte communale).

Une exposition sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) vient compléter le dispositif de concertation. Elle est mise en place sur plusieurs sites de la Communauté :

- dans le hall de la Maison des Services Publics à Landerneau, siège de la Communauté de Communes (59, rue de Brest),
- en mairie de Daoulas,
- à la salle Pierre Abéguillé à la Martyre.

Les documents sont également affichés dans le sas d'entrée de la mairie de Pencran. Un livret est, par ailleurs, consultable en mairie.

L'exposition se compose de 6 panneaux :

- 2 rappelant les objectifs, le calendrier du PLUi mais aussi le rôle du PADD et les 3 axes structurants du document ;
- 4 exposant les principaux éléments du diagnostic et les orientations générales du PADD construites par les élus du territoire.

Elle est consultable et téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes : <http://www.pays-landerneau->



daoulas.fr (rubriques Actualités et Urbanisme-PLUi) et sur le site Internet de la commune de Pencran : www.pencran.fr (onglet urbanisme).

Pour rappel, vous pouvez formuler des observations, des questions et des contributions, par courrier ou par courriel, à votre commune qui reste un interlocuteur privilégié mais aussi à la CCPLD :

- par courrier, à l'attention de M. Le Président - Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas - Maison des Services Publics, 59 Rue de Brest, 29800 Landerneau précisant l'intitulé PLUi dans l'objet du courrier ;
- par courriel à l'attention de M. le Président - plui@ccpld.bzh en précisant l'intitulé PLUi dans l'objet du courriel.

Pour en savoir plus sur le projet du PLUi : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/>

Commémoration du 11 novembre 1918



La cérémonie commémorative de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale s'est tenue devant le monument aux morts de Pencran, le samedi 11 novembre dernier en présence de jeunes sapeurs-pompiers du centre de secours de Landerneau.

En mémoire des victimes de toutes les guerres, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts.

Arvest : petra eo ?

arvest [ˈarvest] -où g. I. 1. Kement a zedenn ar selloù, an evezh. *Ul liorz e bleuñv, pebez arvest kaer ! Euzhusat arvest !* ◇ HS. gwel. 2. C'hoari a zispleger dirak ur strollad tud. *Bezañ trivliet gant un arvest.* ◇ abadenn. △ Tri. *Redek an arvestoù : mont eus unan d'egle.* △ *Tan-arvest**. 3. Dre ast. *Beilhadeg un den marv gant e gerent nes.*

II. (db. ar c'hoariva) *Unan eus rannoù pennañ ur pezh-c'hoari. Ur pezh-c'hoari e tri arvest.*



Quelques Pencranais nous ont interrogés sur l'origine et le sens du nouveau nom de la salle polyvalente.

Voici donc quelques précisions.

Il s'agit d'un nom breton désignant un «spectacle», une scène ou un acte d'une pièce de théâtre. On le retrouve également dans l'expression «tan-arvest», le feu d'artifice.

Fin de prise en charge, par la Communauté de Communes, de la destruction des nids de frelons asiatiques

La campagne de destruction des nids, dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques, s'est terminée le 30 novembre 2017. Aucune destruction de nid ne sera prise en charge par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas.

Sectorisation des collèges

La municipalité de Pencran soutient le collectif pour un second collège public à Landerneau. Il n'est pas inutile de donner quelques précisions sur le sujet.

Le collège de Mescoat est en sureffectif depuis près de 15 ans.

En juin dernier, les élus du conseil départemental annonçaient une modification de la carte scolaire afin de répondre à l'accroissement régulier des effectifs du collège de Mescoat qui frôle cette année encore les 900 élèves.

Ce collège prévu en son temps (1992) pour 650 élèves est, en effet, saturé. Cette saturation était prévisible dès la fermeture, en 2004, du collège Saint-Joseph. Les effectifs de Mescoat et de Saint-Sébastien ont augmenté à part égale et dès cette année-là, le collège public était donc en sureffectif par rapport à ses capacités initiales.

Le conseil général, à l'époque, décide déjà de modifier la carte scolaire. Les enfants de Saint-Divy et La Forest-Landerneau sont orientés vers le collège de Guipavas. Des classes temporaires préfabriquées sont installées dans la cour du collège. Toutefois, si le nombre de salles de classe augmente effectivement, la cantine par exemple n'est toujours prévue que pour 650 élèves.

En 2010, le conseil général envisage la création d'un second collège public avant de faire machine arrière.

Face à cette situation qui se dégrade d'année en année, le conseil général décide en 2010 d'acheter le site de l'ancien collège de Saint-Joseph dans l'optique de la création d'un deuxième collège public à Landerneau.

Toutefois, le conseil général (puis départemental) ne souhaite pas aller plus loin. Il se base sur une étude qui pronostique une baisse des effectifs collégiens dans le bassin de Landerneau. Cela fait 7 ans que cette baisse est prévue et, au contraire, chaque année, les effectifs augmentent. Cette étude est pourtant toujours celle que brandit le conseil départemental pour affirmer que les effectifs vont baisser à partir de 2020. Les élus de terrains (maires, conseillers municipaux) estiment que le bassin de Landerneau est un territoire attractif, que des entreprises s'y installent régulièrement, que les créations d'emplois progressent, que des habitats nouveaux sortent de terre et que la population va donc continuer à croître.

La règle fermeture / ouverture

Le conseil départemental du Finistère a instauré une règle : pour ouvrir un collège dans le Finistère, il faudrait en fermer deux. Règle surprenante ! Si le nombre de collégiens reste stable sur le département, il faudrait fermer un collège pour en ouvrir un, c'est compréhensible, car l'État a aussi son mot à dire. Mais pourquoi en fermer deux ? L'éducation de nos enfants doit-elle être source d'économie dans le budget du département ?

De plus, l'année dernière, 2 collèges ont fermé (Kerichen et Commana). Effectivement, un collège a ouvert en 2010 (Plabennec), mais un autre avait fermé en 2008 (Camaret). Donc, en 10 ans, 3 fermetures pour 1 ouverture, à nombre d'élèves égal ! Mais on peut aussi compter le nombre global de collèges (publics et privés). À Landerneau, un collège privé a fermé en 2004. Landerneau a donc fonctionné avec 3 collèges pendant des dizaines d'années ; les problèmes ne sont apparus et s'aggravent que depuis qu'il n'y en a plus que deux.

Modifier la carte scolaire est-elle la solution ?

Le conseil départemental propose de déssectoriser des communes. La moitié des enfants de La Roche-Maurice iront à Landivisiau, ceux de Trémaouézan à Lesneven. Il était prévu en juin d'envoyer la moitié des enfants de Pencran à Daoulas. Mesure abandonnée en septembre. Toutefois, nous ne sommes pas naïfs ! Nous savons que si la modification de la carte scolaire est adoptée, la prochaine cible sera Pencran, entre autres.

Une telle mesure va à l'encontre du bien-être des populations (enfants d'une même commune sur deux collèges différents) et de la notion même de bassin de vie. En effet, très peu d'habitants de La Roche-Maurice se rendent à Landivisiau pour une activité quelconque (sport, culture, courses, démarches administratives...).

Un deuxième collège public à Landerneau est donc une évidence. La construction de ce deuxième collège doit se décider cette année, et en attendant qu'il sorte de terre, des solutions temporaires sont possibles (utilisation des bâtiments disponibles aux alentours du collège actuel). Nous espérons donc que le conseil départemental lance, enfin, le chantier de ce second collège.

ENFANCE JEUNESSE

Jardin d'Enfants

Mardi 31 octobre, les enfants du Jardin d'Enfants ont fêté Halloween. Ils ont pris beaucoup de plaisir à récolter des bonbons auprès de l'accueil de loisirs et des aînés.

Jeudi 2 novembre, ils ont invité les petits de l'accueil de loisirs pour un goûter. Pour cette occasion, ils avaient confectionné deux gâteaux décorés en forme de citrouilles.



Nous vous informons que l'Accueil de Loisirs et le Jardin d'Enfants de Pencran, seront fermés du lundi 24 décembre au mardi 2 janvier inclus. Réouverture le 3 janvier à 7h30. Les Pencranais qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'Accueil de Loisirs sur ces dates de fermeture sont invités à se rapprocher de la MPT de Landerneau (02 98 21 53 94) qui pourra les accueillir.

Bonnes vacances de fin d'année à tous !

L'équipe de l'Arc-en-Ciel

Modification du calendrier des vacances scolaires 2017 - 2018

Vacances de Noël 2017

Fin des cours : **vendredi 22 décembre 2017** / Jour de reprise : **lundi 8 janvier 2018**

Vacances d'hiver 2018

Fin des cours : **vendredi 23 février 2018** / Jour de reprise : **lundi 12 mars 2018**

Vacances de printemps 2018

Fin des cours : **mardi 24 avril 2018** / Jour de reprise : **lundi 14 mai 2018**

Vacances d'été 2018

Fin des cours : **vendredi 6 juillet 2018**

VIE ASSOCIATIVE

APE : marché et goûter de Noël



Le **21 décembre**, le Père Noël viendra faire une petite visite dans chaque classe autour d'un petit goûter (le matin pour les maternelles et l'après-midi pour les primaires).

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'années...



L'APE vous remercie d'avoir participé à son marché de Noël.

12 exposants étaient présents (miel, attrapes-rêves, peintures, bijoux, maroquinerie, coutures...).

Les enfants ont profité des genoux du Père Noël pour passer leurs commandes de cadeaux.

Cannelle et sa calèche ont promené les visiteurs tout au long de l'après-midi.

Tous les bénéfices de cette journée serviront à financer sorties scolaires et petits matériels.



APAF : Téléthon

L'APAF (Association Pencran Animation Festivités) remercie l'Amicale Laïque - Tennis de Table, la chorale de La Bonne Altitude, les Amis de la Colline, les Sentiers de Pencran, Pencran Patrimoine, Penn ar Bad et l'US Pencran, qui ont contribué à la réussite du Téléthon 2017 dans notre commune, ainsi que les Pencranais qui se sont déplacés le samedi 25 novembre pour participer aux différentes animations proposées ou faire des dons, dans une ambiance conviviale.

Rappelons que l'opération nationale du Téléthon aura lieu les 8 et 9 décembre et qu'il est



donc encore possible d'adresser des dons.

Association Majunga : assemblée générale

L'association Partenariat Scolarisation Majunga a tenu son assemblée générale annuelle, samedi 18 novembre, à la salle Argoat. 20 adhérents étaient présents. L'association aide 85 enfants des familles les plus pauvres de Majunga : scolarisation, santé, aides aux familles, accompagnement socio-éducatif, animations, soutien scolaire. Le revenu moyen des familles est de 19 € par mois pour environ 10 personnes. 82 donateurs apportent le budget de l'association. Ces dons sont déductibles des impôts sur le revenu. L'association, recon-



nue comme ONG à Madagascar, collabore avec Solidarité Enfants du Monde (Saint-Urbain). Contact : partenariatmajunga@gmail.com

Les Amis de la Colline



Le 24 octobre dernier s'est déroulé, à Pencran, l'inter-clubs du secteur Bas-Elorn.

17 équipes participaient aux dominos : 2 victoires et 29 points pour l'équipe Tourbot / Kerboul de Pencran.

À la pétanque, 31 doublettes dont 15 de Pencran. 5 équipes, dont 3 de Pencran, ont gagné 4 parties :

1^{ère} : Bars / Pérez, Pencran ; 2^e : Munch / Riou, Plouédern ; 3^e : Sparfel/Marhadour, Pencran ; 4^e : Gouriou / Kervella, Pencran ; 5^e : Tacon / Rousseau, Pencran.



BARS/PEZRES, vainqueurs pétanque inter-clubs.



Inter-clubs dominos du 24 octobre, à Pencran

Le 31 octobre, fin du challenge interne dominos et pétanque. Un barbecue a été organisé. Il a été procédé à la remise des prix et classements, dont voici les résultats :

Aux dominos (19 participants) :

1^{er} : Louis Deniel (115 pts), 2^e : lice Lelong (114 pts), 3^e : Yvette Goascoz (110 pts), 4^e : Michelle Keromnès (108 pts), 5^e : Jean Postec (106 pts).

À la pétanque (27 joueurs) :

1^{er} ex-aequo : Georges Rousseau et Christophe Moysan (186 pts), 3^e : Simone Uguen (181 pts), 4^e : Jacques Morizur (180pts), 5^e : Henri Kermarrec (178 pts).

Pencran Patrimoine

La campagne de financement participatif pour le chantier de rénovation de l'église est lancée depuis un mois. À ce jour, plus de 5 000 € ont été collectés auprès de particuliers et d'associations.

Rappelons que les particuliers imposables sur le revenu ont droit à une réduction d'impôts de 66 %. ❁ insi, un don de 100 € ne « revient qu'à » 33 €.

Peuvent recevoir un reçu fiscal sur l'année 2017 :

- les dons en ligne jusqu'au 31 décembre 2017 à minuit ;
- les chèques datés de 2017 réceptionnés par la Fondation du Patrimoine jusqu'au lundi 8 janvier 2018. Les dons reçus après cette date bénéficieront d'un reçu fiscal sur l'année 2018.

Comment participer à cet effort collectif ?

- par internet en se connectant sur le site de la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/52984 ;
- par courrier en faisant parvenir votre chèque à l'antenne Nord Finistérienne de la Fondation du Patrimoine (55 rue Charles Nungesser – CS 20116 – 29200 BREST Cedex 9) ;
- en déposant votre chèque à l'accueil de la mairie de Pencran qui fera suivre.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine – restauration de l'église Notre-Dame de Pencran ».

La Fondation du Patrimoine adressera à tous les donateurs un reçu fiscal même si vous avez opté pour l'anonymat de votre don auprès du maître d'ouvrage.

Des fascicules concernant l'opération Fondation du Patrimoine sont disponibles en mairie et téléchargeables sur le site. Pencran Patrimoine et la municipalité vous remercient par avance pour votre générosité.

Les travaux ne commençant qu'en 2018, l'église sera ouverte pour les fêtes de fin d'année.



USP



Kig ha Farz

Environ 220 repas (sur place ou à emporter) ont été servis pour le traditionnel kig ha farz du 11 novembre de l'US Pencren. Le président, Olivier Caroff, était satisfait de cette participation malgré le fait que plusieurs matchs de jeunes avaient lieu ce même jour. A noter l'implication des jeunes seniors pour l'organisation de cette journée. Les bénéfices de ce repas serviront au fonctionnement du club et entre autres, aux besoins de l'école de foot.



Planning des seniors

10 décembre

BREST AS CAVALE / USP 1

17 décembre

USP1 / GUIP. AL COATAUDON 2



La vie des équipes :

Les U8 U9 2017-2018

Le groupe U8 U9 de l'USP est encadré par Bernard LE GALL, aidé de Alban BERNAS et Tony MAHE. Les joueurs participent à des rassemblements sous forme de plateau regroupant 4 à 5 clubs du secteur Elorn. Les samedis sont consacrés à des séances d'entraînement au terrain de Keranna.



L'équipe de cuisiniers (de gauche à droite sur la photo : Stéphane Madec, Damien Le Bars, Dédé Castel et Eric Cunit-Ravet)



Debout, de gauche à droite :

Yanis Sautie, Timeo Cueff, Killian Calluyere, Théo Fitamant, Adam Hassine, Bernard Le Gall (coach), Thibaut Hascoet, Maël Quillent.

Accroupis, de gauche à droite :

Alban Bernas (coach), Maxime Tenniere, Hugo Peneaud, Lucas Ansquer, Martin Quere, Adriann Colas, Maïwan Philippon, Natanael Millleville, Tony Mahe (coach).

Gym Club : exposition d'artistes locaux le 18 mars 2018



Le Gym Club de Pencren a décidé d'organiser, à nouveau, **le dimanche 18 mars 2018**, de 14h à 18h à l'Arvest, une exposition d'artistes et de créateurs locaux, amateurs ou professionnels, dans des domaines variés, tels que peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, pastel, dessin, peinture sur porcelaine, calligraphie, sculpture, travail du verre, photos, artisanat d'art, création de petits objets, bijoux, bougies, scrapbooking, etc.

Si vous souhaitez faire découvrir vos créations, ou éventuellement les proposer à la vente, lors de cette exposition, nous vous demandons de prendre contact dès à présent avec Hélène Péron, présidente du Gym Club au 02 98 21 49 48 ou 06 15 18 67 51 ou par mail : jp.peron@wanadoo.fr. (Les places sont limitées en raison de la capacité d'accueil de la salle).

L'inscription à cette exposition est gratuite et l'entrée sera libre.

Un petit coin vente « café-gâteaux » sera proposé.

Par ailleurs, le Gym Club vous informe qu'il reste des places dans les différents cours et qu'il est toujours possible de s'inscrire !

Lundi : 19h – 20h : gym tonique et step, en alternance 1 semaine sur 2, salle des sports

Mercredi : 19h – 20h : gym tonique, salle Arvest

Jeudi : 9h30 – 10h30 : gym loisir, salle Arvest

Cotisation annuelle : 65 €, donnant accès aux 3 cours hebdomadaires.

Alors, dès à présent, ou après les fêtes, pour retrouver la forme rapidement, n'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance conviviale. Possibilité de 2 séances d'essai. T-shirt du club offert à l'inscription.

Le Gym Club vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et une très Bonne Année 2018.

FNACA : assemblée générale



L'assemblée générale de la FNACA s'est tenue, samedi 25 novembre, à la salle des Aînés.

Le bureau est composé de : Jean-Pierre Rungoat, président ; Jean Postec, secrétaire et Jean Peres, trésorier.

PAROISSE

Ensemble paroissial Dirinon - Pencran : assemblée générale

Vendredi 17 novembre s'est tenue l'assemblée générale de la communauté chrétienne à l'Arvest.

En présence d'une cinquantaine de personnes, Roseline Emily, coordinatrice, a remercié les participants à cette réunion.

Le Père François Calvez a ensuite commenté un diaporama expliquant l'organisation de la paroisse nouvelle « Notre Dame de Tout Remède en Pays de Landerneau », paroisse dont il a la charge et qui regroupe 23 communes.

Les évènements de l'année ont été énumérés puis Jean-Pierre Hély, comptable, a donné lecture du bilan 2016. Marie-Laure Le Gall a parlé de la catéchèse, Marie-Bernadette Boixel du service de portage de la communion à la MAPA de Dirinon et Jean Philippe, du mouvement chrétien des retraités.

Le résultat du bilan de la paroisse est positif, notamment grâce au kig ha farz du 1^{er} octobre dernier.

Le maire, Jean Crenn, a donné des nouvelles sur les travaux de l'église, et a confirmé que celle-ci sera fermée à partir du 1^{er} janvier 2018.

Au nom de la Communauté Chrétienne Locale de Dirinon - Pencran, Roseline Emily a remis un chèque de 3 000 € pour la restauration de l'église à l'association Pencran Patrimoine représentée par sa trésorière, Marie-Christine Le Corre. Plusieurs membres de l'association s'étaient regroupés pour ce geste symbolique.

Le verre de l'amitié préparé par Christophe Moysan et son équipe a clôturé la soirée.

Dates des messes à retenir :

Dimanche 10 décembre à 10h30 à Pencran ;

Dimanche 24 décembre à 10h30 à Dirinon ;

Veillée et messe de Noël dimanche 24 décembre à 19h à Pencran.



VIE DES QUARTIERS

Halloween aux Garennes !



Mardi 31 octobre, les enfants des trois rues du lotissement les Garennes « Farfadets ; Licorne et Korrigans » se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur pour la photo de quartier à l'occasion d'Halloween.

VIE ECONOMIQUE

Un nouveau garage sur Pencran !

Nous sommes implantés sur le secteur de Landerneau depuis bientôt 15 ans.

Fort du réseau AD, nous vous proposons les réparations de mécanique et carrosserie toutes marques, ainsi que la vente de véhicules neufs et d'occasions. Toutes nos pièces et main d'œuvre sont garanties 24 mois.

Un service de location est mis à votre disposition, nous vous proposons 9 voitures (dont 2 sans permis).

Contact : Thierry au 02 29 63 69 43



Garage S.D.A.B.
2 Kernevez - Pencran

DIVERS

L'Ile Aux Cheveux, salon de coiffure

Les fêtes arrivent à grands pas...

Fanny et Maureen vous invitent à venir découvrir différentes idées cadeaux : coffrets pour hommes ou femmes, bons cadeaux, parfum d'ambiance, sèche-cheveux, divers accessoires (bijoux, écharpes, maroquinerie).



N'hésitez pas à venir découvrir ces idées cadeaux pour Noël !!!

Au mois de décembre, pour 3 articles au choix achetés au salon, Fanny vous offre 1 bouteille de champagne !!!

Le salon sera fermé les 2 et 3 janvier 2018.

Contact : 02 98 85 17 47

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

La Croix Rouge recrute

La Croix Rouge recherche des bénévoles pour des visites de courtoisies (visites à des personnes âgées et/ou isolées pour parler, jouer, se promener, rompre l'isolement). Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, venez nous rencontrer lors de nos permanences le 3^e vendredi de chaque mois à 20h30 à notre local (allée des haras à Landerneau).

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Contact : sebastien.polard@croix-rouge.fr ou 06 75 52 23 27

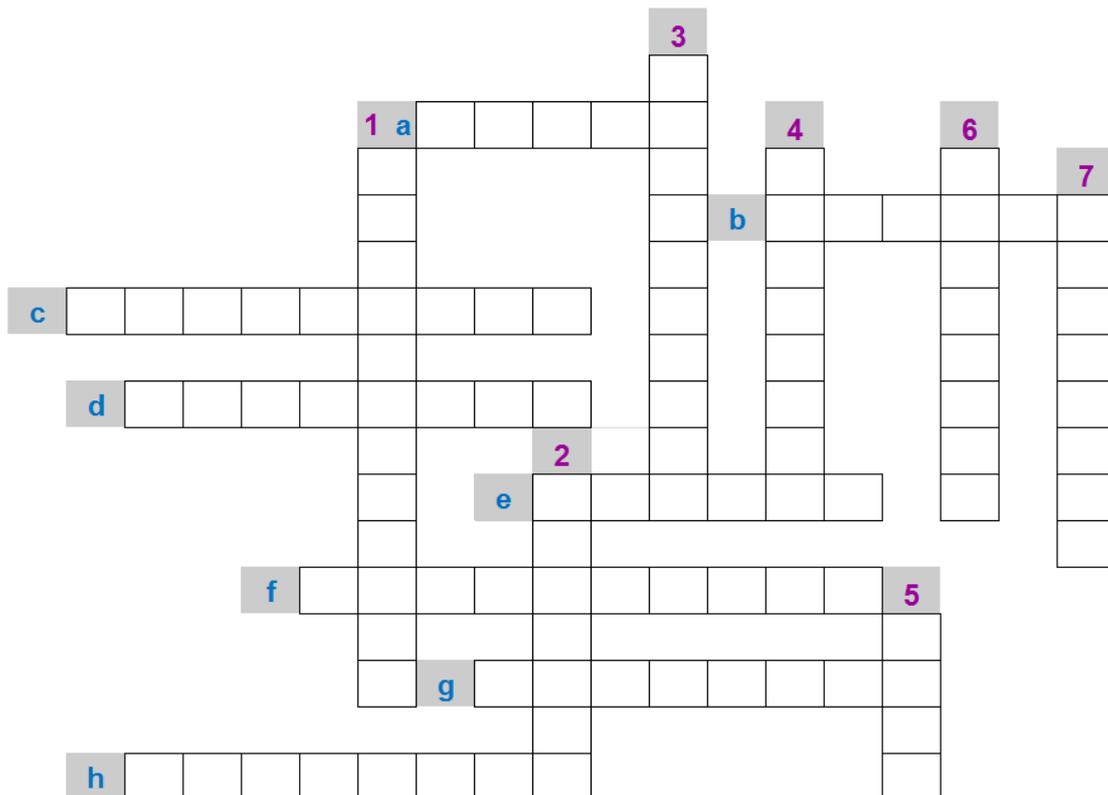
Recherche pâture / champ pour poney

Cherche pâture ou champ à entretenir pour poney sur la commune de Pencran.

Tél : 06 67 11 03 03

LE JEU DE NOËL

Pencran en mots croisés



Vertical

1. Son forum a lieu tous les ans en septembre
2. Souvent présents sur les marchés de Noël
3. L'association qui recueille des dons pour l'église de Pencran
4. Celui de Pencran est exceptionnel, premier double croix en France
5. Nombre de chênes présents sur la place du même nom
6. Place à laquelle a terminé l'équipe fanion de l'US Pencran la saison dernière
7. Celui de cette année a été avancé de deux semaines par l'APAF

Horizontal

- a. Nom d'une des cloches de l'église, la plus ancienne du Finistère
- b. Nouveau nom de la salle polyvalente
- c. Nom de la maison rénovée dans le bourg
- d. Sport concerné par la Ronde Finistérienne
- e. A cause de Zeus, la municipalité a dû les abattre
- f. Marque des classes temporaires, installées sur le parking de la salle des sports
- g. Quartier où se développe un lotissement de plus de 80 lots
- h. Leur nombre a diminué suite à des accrochages avec des véhicules